



Objectifs de la formation en soins infirmiers

La formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession d'infirmier vise l'acquisition des compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

En France, le programme de formation est prescrit dans un référentiel de formation national. Seuls les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) sont habilités à dispenser la formation, en collaboration avec l'université avec laquelle l'institut a signé une convention partenariale.

La formation se déroule sur 6 semestres, soit 3 ans.
A l'IFSI la formation infirmière débute en septembre.

Au cours des trois années de formation, les étudiants acquièrent des savoirs théoriques, développent des capacités techniques et relationnelles en lien avec le niveau d'exigence requis.

La progression de l'apprentissage s'effectue durant la totalité du cursus en fonction **des objectifs globaux et spécifiques** qui jalonnent chaque année de formation.

En 1^{ère} année, être capable de :

- Découvrir le milieu de la santé et les différentes structures sanitaires et sociales.
- Acquérir une méthodologie efficiente de travail.
- Apprendre à travailler en groupe.
- Développer ses capacités de réflexion en lien avec les responsabilités inhérentes à l'exercice de la profession.

En 2^{ème} année, être capable de :

- S'impliquer dans un travail d'équipe pluridisciplinaire. Renforcer la méthodologie de travail. S'inscrire dans une démarche de réflexion individuelle et collective. Développer une capacité d'argumentation tant d'un point de vue théorique que pratique.
- Renforcer la méthodologie de travail.
- Développer une capacité d'argumentation tant d'un point de vue théorique que pratique.

En 3^{ème} année, être capable de :

- Maîtriser le raisonnement clinique
- Approfondir sa pratique professionnelle
- Valider l'ensemble des connaissances théoriques et cliniques
- S'initier à la recherche en soins infirmiers
- Finaliser son projet professionnel

L'accent est mis sur la professionnalisation des étudiants en soins infirmiers, leurs responsabilités, leur adaptation à une polyvalence d'exercice professionnel par le développement de connaissances, de capacités, de compétences inhérentes à l'exercice professionnel infirmier.

DIX COMPETENCES

